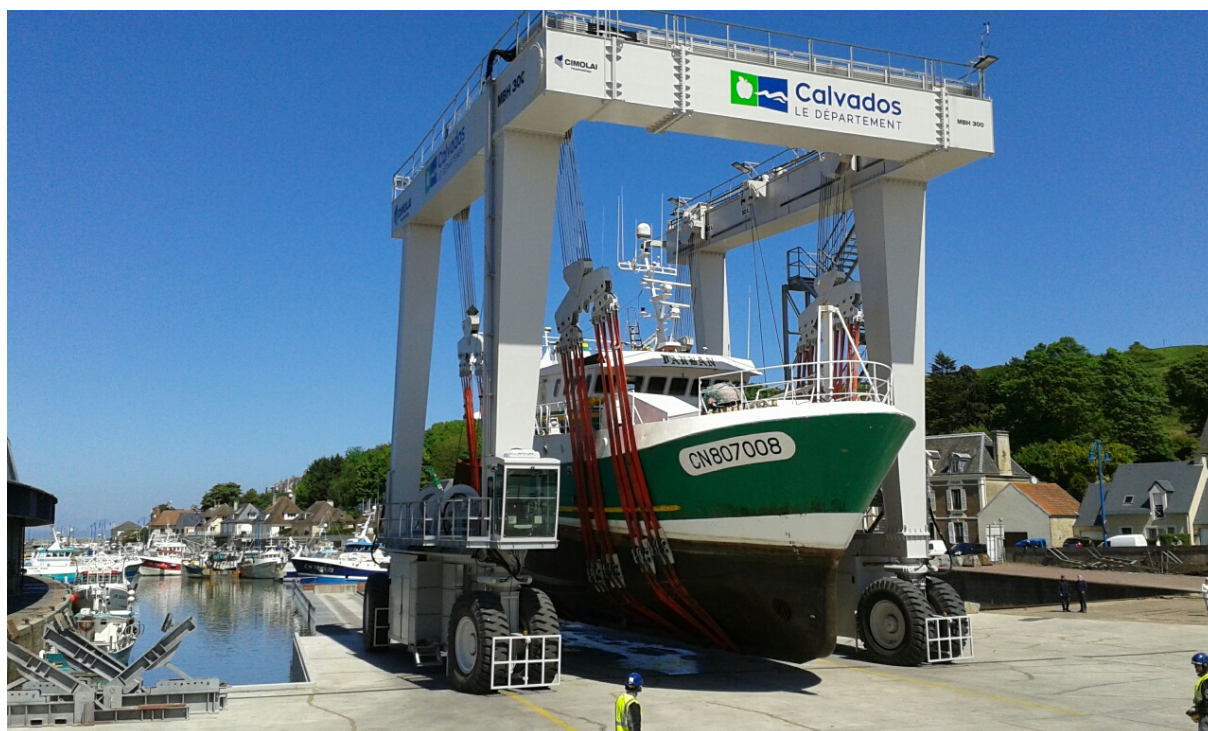




Dossier de presse

Inauguration de l'élévateur à bateaux de Port-en-Bessin-Huppain

Lundi 30 mai 2016 à 11 heures



Lundi 23 mai, sortie du Vauban (280 tonnes) © Département du Calvados

Avant-propos

« Par cette réalisation, le Département, qui reste le partenaire fidèle et privilégié des territoires, démontre sa capacité à apporter, lorsqu'il est en capacité de le faire, les financements nécessaires pour garantir le maintien, l'essor, le développement économique et notamment, dans ce cas présent, de la pêche.

Sur le plan financier, malgré des contraintes budgétaires difficiles pour notre collectivité, ces dernières années, et ce n'est pas fini, les élus départementaux ont, sur cet investissement, tenu bon le cap et maintenu les crédits. Je les en remercie.

Vous le savez, l'assemblée départementale a décidé de conserver dans son giron, l'exercice de la compétence portuaire. C'est, je crois, une bonne décision mais qui implique que nous devons travailler, dans les mois qui viennent, à nous doter d'un plan stratégique, pour être au rendez-vous des attentes nombreuses dans ce domaine.



Le Département maintient donc, comme je vous le disais, le bon cap ; et, je dois le dire, des réalisations comme celle-ci, signalent à tous que notre collectivité départementale est en capacité d'apporter des réponses claires, précises, aux enjeux de développement dans ce combat pour l'emploi et le maintien de vos filières d'excellence.

Il apporte ainsi, une nouvelle fois, la démonstration de son efficacité, de sa capacité à faire dans ce domaine de la politique portuaire et de la pêche. »

Jean-Léonce DUPONT
Président du Département du Calvados

Sommaire

- » Pourquoi un élévateur à bateaux ? p.3
- » Les travaux réalisés p.4
- » Financement de l'opération p.5

Pourquoi un élévateur à bateaux ?

Afin d'offrir des infrastructures adaptées aux professionnels de la réparation navale, le Département du Calvados a réalisé d'importants travaux pour la création d'un élévateur à bateaux à Port-en-Bessin-Huppain. Ce nouveau pôle de réparation régionale participe désormais à la dynamisation de l'activité pêche et renforce l'économie portuaire. Son inauguration concrétise un travail de longue haleine, engagé en lien avec les acteurs locaux.

Le Département du Calvados investit pour la dynamisation des activités de réparation navale et de modernisation des aires de réparation et de carénage pour l'activité de pêche de ses ports départementaux. Dans le cadre de ses compétences relatives aux ports de pêche, il lui appartient en effet d'entretenir et de réparer

Ports de pêche : une compétence conservée par le Département

Le Département du Calvados a opté pour le maintien de sa compétence portuaire. Dans le Calvados, il gère 7 ports départementaux : Isigny-sur-Mer, Grandcamp-Maisy, Port-en-Bessin, Courseulles-sur-Mer, Dives-sur-Mer, Cabourg-Houlgate, Deauville-Trouville et Honfleur.

Les ports contribuent à la vitalité du Calvados, à son potentiel touristique et économique. En choisissant de garder la main sur cette compétence portuaire, le Département a conservé la responsabilité d'infrastructures importantes pour sa compétitivité et son identité.

l'ensemble des infrastructures auxquelles les bateaux de pêche s'amarrent ou débarquent le poisson.

Le vieillissement de la flotte de pêche cumulé au manque d'installations et à l'insuffisance de la capacité de levage sur l'ensemble du littoral calvadosien limitait l'offre de réparation navale adaptée.

Port-en-Bessin-Huppain était le principal site déjà équipé d'une infrastructure pour le levage et la réparation des navires de pêche, avec une compétence et un savoir-faire reconnus ; cependant, le slipway présentait un état de vétusté certain et l'aire technique de réparation s'est avérée sous-dimensionnée.

Pérenniser la réparation navale

La pérennité de la réparation navale à Port-en-Bessin-Huppain nécessitait impérativement des installations de levage et de réparation adéquates.

Le Département du Calvados a donc lancé un projet global de réaménagement des installations de levage et de stationnement des bateaux à Port-en-Bessin-Huppain, en lien avec les acteurs locaux, élus, professionnels, pêcheurs...

▪ **Qu'est-ce que c'est ?**

Un élévateur à bateaux est un équipement permettant de sortir un bateau de l'eau afin de procéder à des réparations ou à des entretiens. Concrètement c'est un grand portique motorisé portant les navires grâce à des sangles.

▪ **Enjeux et objectifs**

Un enjeu économique

Ce projet vient soutenir le développement de la filière pêche ainsi que celui de la réparation navale. Une activité très importante pour l'économie locale et régionale du fait de la situation du port entre Fécamp, Dieppe et Cherbourg.

Un enjeu humain

Avec le maintien du nombre d'emplois directs et indirects liés aux activités de maintenance et d'entretien. A la clé également : des conditions de travail optimisés et une capacité de levage adaptée à la flotte de Port-en-Bessin-Huppain et des ports voisins et régionaux.

Un enjeu environnemental

Ce nouvel équipement permet une mise aux normes environnementales et une optimisation des conditions de carénage, avec diminution des rejets polluants.

Les travaux réalisés

La première phase du chantier, démarrée en janvier 2014, a été consacrée à :

- La création d'une darse (infrastructure destinée principalement à l'accostage des bateaux en vue de leur mise hors d'eau) ;
- La mise en place d'une plateforme en béton sur pieux métalliques afin de permettre l'évolution de l'élévateur, ses rotations et son retournement vers l'aire technique.

La seconde phase s'est étalée sur 12 mois. Elle a concerné :

- La destruction des magasins d'armement puis la construction de 39 nouvelles cases d'armement exploitées par les pêcheurs ;
- La création de l'aire technique permettant la réparation et le carénage des unités de pêche (3 places dédiées à la réparation et au carénage et 2 places pour des interventions de courte durée) ;
- La construction du bâtiment technique nécessaire à l'exploitation des équipements.



39 nouvelles cases d'armement

Planification des travaux

- Création de la darse et terre-plein associé
Janvier 2014 – Juillet 2014
- Acquisition Elévateur 300 tonnes
Février 2015 – Novembre 2015
- Constructions des cases d'armement
Février 2015 – Novembre 2015
- Aménagement de la zone technique
Décembre 2014 – Novembre 2015
- Bâtiments techniques d'exploitation
Février 2015 – Novembre 2015

Mise en exploitation de l'élévateur et de la zone technique : 4 janvier 2016

Chiffre-clés

100 Nombre d'emplois concernés par la réparation navale

300 T Capacité d'accueil de l'élévateur à bateaux

72 Nombre de sorties réalisées avec l'élévateur après 6 mois de mise en service (112 sorties sur toute l'année 2015 avec l'ancien slipway)

Financement de l'opération

Coût global de l'opération 9,50 M€ H.T. soit 11,40 M€ T.T.C.

Le plan de financement est le suivant :

Ressources	Montant
Département du Calvados	8,53 M€
Union européenne (FEDER)	2,11 M€
Chambre de Commerce et de l'Industrie de Caen	0,50 M€



Ce projet est cofinancé par le Fonds européen de développement régional

